L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux: 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS

VENDREDI, 6 NOVEMBRE 1891.

PETITES ANNONCES.

DIVERS.

8c. HUIT CENTS. 8c.

Ne faut pas de changement dans la qualité. Meilleurs stoves gasoline, même qualité que ceux vendus par tous les autres pour 12 et 12 cents. Réparations faites par des mécaniciens habiles. Ordres par la poste francs de port. Téléphone 76. J. J. Paquette, 156 rue du Camp, à côté de l'église St-Patrick.

19 oct—

F. LAUDUMIEY & CO., Imprimeurs, No 22 rue de l'Union entre Carondelet et St-Charles, Nouvelle-Orléans, Louisiane.

Etiquettes de Pharmacies, imprimées et coupées depuis 25c. le mille. 15 mars—1 an

LE prix le plus élevé payé pour des meubles antiques, pianos, desks, comptoirs, vitrines, les contenus de résidences. 40 rue Royale.

17 oct—

PERDUES—Deux vaches, une jaune, l'autre rouge et blanche. Récompense à qui connue les recouvrira. Avrioux, Chemin de Gentilly et St-Bernard. 5 nov—3f

A VENDRE.

A VENDRE.—Splendide propriété rémunératrice dans le 2me District. Trois cottages désirables bien loués, rue Douane, rapportant un revenu mensuel de $60, seront vendus bon marché. S'adresser à D. Danziger, 31 Camp. 2 nov

DEMANDES.

ON demande.—Une bonne cuisinière créole ou française régulière à son travail. S'adresser à Mme McCloskey, 76 rue St-Charles.

6 nov—3 f

ON demande.—Des bons teinturiers et repasseurs à la pièce. Des bons gages seront payés et une position permanente est assurée. S'adresser à la teinturerie F. Randon, 33 rue Bourbon. 1er nov—

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée connue comme le cottage double No 265 rue Marais.

Succession de Mme Alex. R. McClelland.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 33,719.—En vertu d'un ordre de vente daté du 8 octobre 1891 et d'un ordre amendé en date du 19 octobre 1891, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 21 novembre 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par l'avenue St-Bernard, les rues Planché [maintenant Marais] Columbus [anciennement Mystery-rue] Villeré et Laharpe et désigné comme lot No 2 sur un croquis ou certificat d'arpentage fait par J. A. D'Hémécourt, voyer, daté le 14 septembre 1856 et annexé pour qu'on s'y réfère à un acte passé pardevant F. Lacoste, ex-notaire en cette ville, le 24 septembre 1856, lequel dit lot mesure, d'après une esquisse et un arpentage fait par Sidn y G. de L'Isle, voyer en date du 16 octobre 1891, et enregistré au bureau du shérif civil, trente pieds dix pouces de face à la rue Marais [anciennement Planché], sur cent pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Etant la même propriété achetée par feue Mme Félicité Charbonnet femme divorcée de Alexander Robert McClelland, de Célestine Gé mois, veuve de Joseph Sonist. Acte pardevant Antoine Doriocourt, notaire, le 15 octobre 1885.

Conditions.—Un tiers comptant et la balance à un et deux ans de crédit en deux paiements égaux, l'acquéreur fournira des billets portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date de la vente et garantie par hypothèque et lien du vendeur; l'acte de vente contiendra les clauses de garantie usuelles pourvues dans les ventes à crédit telles que 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de procès pour les dits billets, devra faire assurer la bâtisse vendue pour le montant de la portion de crédit et le transfert de la police d'assurance aux détenteurs des billets, etc.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.

20 oct—20 27—nov 3 10 17 21

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Fred. H. Maggie vs Reuben Hills.

PREMIERE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-ORLÉANS, No 20,123—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon. H. H. Price, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, le LUNDI, 9 novembre 1891, à midi, à mon entrepôt, rue Lafayette, entre St-Charles et Carondelet, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de meubles de maison et une machine à coudre, d'après un inventaire enregistré en mon bureau et saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

M. PARMENTELLI,
Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

30 oct—30—4 9 nov

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Laura F. Stewart.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 34,179—Division A—Attendu que John R. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Laura F. Stewart décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

6 nov—6 11 16

Succession de Mme Gertrude Lehmann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 34,100—Division B.—Attendu que Joséphine Lehmann, femme de Charles F. Vallon, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Gertrude Lehmann, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

31 oct—31—5 nov

Succession de A. R. Reading.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 32,934—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par John R. Vinet, administrateur public et administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

30 oct 30—4 8 nov

Succession de Adam Thomson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 27,679—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Mme Elisa Thomson, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

30 oct—30—nov 4 8

Succession de William H. Pullius.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 34,132—Division A—Attendu que Mme Veuve William H. Pullius a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu William H. Pullius, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

5 nov—5 10 14

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 34,127—Division —Thomas Lenss vs ses créanciers—Ordre de Cour. Que la cession des biens du pétitionnaire Thomas Lenss, soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion de ses créanciers soit convoquée et tenue pardevant W. O. Hart, notaire, le 14me jour de novembre 1891, à 11 heures A. M., afin que l'insolvable remette ses biens à ses créanciers, que l'on agisse sur son application pour sa décharge de dette, pour élire un syndic et de considérer toutes autres matières que les dits créanciers pourraient demander, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 30 octobre 1891.

Signé: N. H. RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme.

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

31 oct—3f au 14 nov

F. A. Commeriy vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 31,385—Division "E"—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il y en ont) pour lesquelles le compte présenté par Jacob A. Refsnech, syndic provisoire et syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

30 oct—4 9 nov

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 33,518—Division E—Adolph Keitel vs ses créanciers—Aux créanciers de Adolph Keitel et à toutes autres personnes intéressées—Salut: Vous êtes par le présent notifié d'assister à une réunion des créanciers dans cette affaire, au bureau de W. Morgan Gurley, notaire, le 9me jour de novembre 1891, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit Adolph Keitel, élire un syndic et voter sur son application pour une décharge et sur toutes autres affaires qui peuvent leur être soumises.

Par ordre de l'Honorable

FRED. D. KING,
Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E., siégeant à la place de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la dite Cour, Division E., maintenant absent en congé.

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

4 oct—4f au 9 nov

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 5 NOVEMBRE—CLASSE No 262

Tirage de 4 heures P. M.

46	30	43	50	74	66	63	53	40	38	51	61

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et sont seulement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage nous apposons notre signature. Ce 5 novembre 1891—4 heures P. M.

J. A. A. ROUSSEAU,
DAN. A. WILSON,
Commissaires.

Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos succursales.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN MILLION DISTRIBUÉ.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, et sa franchise a été reconnue comme faisant partie de la présente Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire énorme.

Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1895.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les **grands tirages à numéros simples** ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Renommée depuis vingt ans, par l'intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, attestée ainsi qu'il suit:

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-similé de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early

COMMISSAIRES.

Nous soussignés Banques et Banquiers paierons tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

R. M. WALMSLEY, Prest La Nat Bank
P. LANAUX, Prest. State Nat. Bank.
A. BALDWIN, Prest. N. O. Nat. Bank.
CARL KOHN, Prest. Union Nat. Bank.

Grand Tirage Mensuel,

—A—

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI, 10 NOV. 1891.

GROS LOT: $300,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS

1 Lot de..	$300,000,	soit	$300,000
1 Lot de..	100,000..		100,000
1 Lot de..	50,000..		50,000
1 Lot de..	25,000..		25,000
2 Lots de..	10,000..		20,000
5 Lots de..	5,000..		25,000
25 Lots de..	1,000..		25,000
100 Lots de..	500..		50,000
200 Lots de..	300..		60,000
500 Lots de..	200..		100,000

PRIX D'APPROXIMATION

100 Lots de... $500, soit......	$50,000
100 Lots de... $300, ...	30,000
100 Lots de... $200, ...	20,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de $100, soit......	$99,900
999 Lots de $100, ...	99,900

3,134 Lots se montant à....$1,054,800

PRIX DU BILLET:

Entier, $20; Demi, $10; Quart, $5; Dixième, $2; Vingtième, $1

Prix pour les clubs, 55 fractions de billets de $1 pour $50.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS

AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.

ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS,

PAS MOINS DE CINQ PIASTRES,

Sur lesquelles nous paierons tous les frais et nous payons d'avance les frais d'express sur les **BILLETS** et les **LISTES DE LOTS**, envoyés à nos correspondants.

Adressez à **PAUL CONRAD,**

Nouvelle-Orléans, Lne.

Donnez l'adresse en plein et faites la signature lisible.

Le Congrès ayant passé des lois défendant le service de la malle à toutes les Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots, jusqu'à ce que les Tribunaux aient reconnu **Nos Droits comme Institution d'Etat**. Les autorités postales néanmoins continueront à livrer toutes lettres **ORDINAIRES** adressées à Paul Conrad, mais ne lui feront pas parvenir les lettres **ENREGISTRÉES** à son adresse.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localités après chaque tirage en nombre voulu, par Express, **sans frais aucuns.**

ATTENTION.—La Cour Suprême de l'Etat de la Louisiane a décidé le 27 avril 1891 que la question de maintenir la loterie en opérations jusqu'en 1919 serait soumise au vote du peuple de cet Etat à une élection qui aura lieu en avril 1892, ainsi qu'il en a été décidé par la Législature de l'année dernière.

L'élection qui aura lieu conformément au dit ordre et à la dite décision de la Cour Suprême dans le mois d'avril de l'année prochaine décidera finalement si la loterie cessera ses tirages après le 1er janvier 1895, ou continuera de tirer jusqu'au 1er janvier 1919.

QUELLES QUE SOIENT LES CIRCONSTANCES la Loterie continuera ses tirages jusqu'au 1er janvier 1895.

Il y a tant de systèmes inférieurs et malhonnêtes à vendre sur le marché pour lesquels les vendeurs reçoivent d'énormes commissions, que les acheteurs doivent y faire attention, et se protéger en insistant pour avoir des **BILLETS DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE** et pas d'autres, s'ils veulent la chance en annoncé.

Ventes de Propriétés mobilières.

—POUR—

TAXES DE VILLE.

Pour l'année 1891.

La Ville de la Nouvelle-Orléans contre les contribuables en défaut débiteurs de la Paroisse d'Orléans.

Nouvelle-Orléans, 27 octobre 1891.

En vertu de l'autorité qui m'est confiée par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, et les ordonnances de la ville de la Nlle-Orléans, sur les endroits de la saisie, aux adresses données ci-dessous, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, aux heures fixées par la loi pour les ventes judiciaires, à partir de 11 heures du matin, SAMEDI, le 7me jour de novembre A. D. 1891, et continuant lundi, et de jour en jour jusqu'à ce que les ventes soient terminées, toutes les propriétés ci-dessous, lesquelles il est dû en ce moment des taxes à la ville de la Nouvelle-Orléans dans le but d'assurer la perception des taxes assessées en l'année 1891, y compris l'intérêt, à partir du 28me jour de juin 1891, à raison de 10 pour cent par an jusqu'à paiement avec tous les dépens.

Les noms des dits contribuables en défaut ou délinquants, le montant des taxes dues par chacun d'eux d'après l'assessment de la dite année et les propriétés assessées à chacun, qui seront offertes en vente, sont comme suit, à savoir—

459.—CRESCENT CITY RAIL ROAD CO.—Bureau, rues Canal et Wells.
Sur la franchise, $650,000 à 2.02.
Taxe....................$13,130 00

754—FRATELLI CUSIMANA—144 rue Decatur.
Chevaux................$150 à 2.02 $3.03
Voitures..................$100 à 2.02 $2.02
Marchandises ou Stock de Commerce..........$10 000 à 2.02 $202.00
Argent en possession.......$6 000 à 2.02 $121.20
Taxe........$328.25

297—C. H. GENSLINGER—48 rue du Camp—
Marchandises ou Stock de Commerce..............$4500
Taxe........$90.90

750—FLORENCE WARE HOUSE CO LIMITED—21 à 27 rue Conti,
Marchandises ou Stock de Commerce..........$3000 à 2.02 $60.60
Argent en possession....$2000 à 2.02 $40.40
Machine et toute force motrice..........$5000 à 2.02 $101.00
Taxe........$202.00

1175—IMPERIAL MANUFACTURING CO. LIMITED
A. Heidenheimer, Gérant, 45 rue de Chartres.
Mdises ou stock de commerce.$7,500 $151 50
Argent en possession..........500 10 10
Machines et toutes forces motrices..........10,000 20 20
Taxe........$181 80

638—H. KERN & SON—171 rue du Canal.
Mdises ou stock de commerce $65,000 à 2.02............$1,313 00
Chevaux $200 à 2.02............4 04
Véhicules $50 à 2.02............1 01
Argent en possession $1,500 à 2.02............30 30
Taxe........$1,348 35

LA. & ALA. COAL & COKE CO.
R. K. Anderson. Agent, 547 rue Chartres, Marigny et Peters, 54 rue Carondelet, Peters Press.
Chevaux..........$2100 à 2.02 42 42
Véhicules..........925 à 2.02 18.68
Marchandises ou stock de commerce..........2000 à 2.02 40.40
Argent, Crédit Bills à recevoir..........1500 à 2.02 30 30
Meubles..........100 à 2.02 2.02
133.82

58—JOHN S. MOORE—109 rue Gravier.
Marchandises ou stock de commerce. Taxe $3500 à 2.02 $70.70

701.—ROYAL STREET FURNITURE CO.—33 et 35 rue Royale.
Marchandises ou stock de commerce, $10,000 à 2.02............$202 00
Chevaux, $1,000, à 2.02............20 20
Tax............$222 20

672.—SCHONHAUSEN, PLANT CO.—28, 36, 42 rue Royale.
Marchandises ou stock de commerce, $3,500 à 2.02............$70 70
Argent en possession, $350 à 2.02............7 07
Meubles, $1,600 à 2.02............32 32
Taxe totale............$110 09

Au jour fixé ci-dessus pour la vente je vendrai telles parties de chacune des propriétés ci-dessus que me désignera chacun des débiteurs, et dans le cas où le dit débiteur ne désignera pas une somme suffisante de propriété, je vendrai tout de suite, et sans autre délai, la plus faible partie de la dite propriété spécifiée plus faible partie de la dite propriété spécifiée du débiteur à un acquéreur quelconque, pour le montant des taxes, de l'intérêt et des dépens dus par le dit débiteur. La vente se fera sans estimation, au comptant contre monnaie légale des Etats-Unis.

J. N. HARDY, Trésorier.

27 oct—27 30—6 7 nov

Ventes de Propriétés mobilières.

—POUR—

TAXES DE VILLE.

Pour l'année 1891.

La Ville de la Nouvelle-Orléans contre les contribuables en défaut—débiteurs de la Paroisse d'Orléans.

Nouvelle-Orléans, 3 novembre 1891.

En vertu de l'autorité qui m'est confiée par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane et les ordonnances de la Ville de la Nouvelle-Orléans, je vendrai, aux endroits de la saisie, aux adresses données ci-dessous, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, aux heures fixées par la loi pour les ventes judiciaires, à partir de 11 heures du matin, SAMEDI, le 14me jour de novembre, A. D. 1891, et continuant lundi et de jour en jour jusqu'à ce que les ventes soient terminées, toutes les propriétés ci-dessous, lesquelles il est dû en ce moment des taxes à la ville de la Nouvelle-Orléans dans le but d'assurer la perception des taxes assessées en l'année 1891, y compris l'intérêt à partir du 28me jour de juin 1891 à raison de 10 pour cent par an jusqu'à paiement, avec tous les dépens.

Les noms des dits contribuables en défaut ou délinquants, le montant des taxes dues par chacun d'eux d'après l'assessment de la dite année, et les propriétés assessées à chacun qui seront offertes en vente, sont comme suit, à savoir—

166.—ANGELL, C. P.—153 et 155 rue Julia.
Marchandises ou stock de commerce, $750 à 202.
Taxe............$15 15

230.—BURKE, S. E.—230 rue Camp.
Meubles, $1,500 à 2.02............$30 30
Statues, $300 à 2.02............6 06
Diamants, bijoux, etc., $300 à 2.02............6 06
Taxe............$42 42

161.—DRISCOL & BRO.—200 et 202 rue Magazine.
Marchandises ou stock de commerce, $1,500 à 2.02.
Taxe............$30 30

343.—DELMENO & BRENNAN.—21 rue Poydras.
Chevaux, vaches, etc., $75 à 2 02............$1 51
Véhicules, $50 à 2.02............1 01
Marchandises ou stock de commerce, $1,000 à 2.02............20 20
Argent, crédit, bills à recevoir $250 à 2.02............5 05
Taxe............$27 77

377—EUREKA PRINTING OFFICE—35 rue Natchez.
Machines et toutes forces motrices..........$1000 à 2.02
Taxe............$20.20

283—FRANK ADEL MILL—15 rue Howard.
Meubles..........$1000 à 2.02
Taxe............$20.20

650—FIELD A. S. et FRERE—Coin Delord et Carondelet.
Marchandises ou stock de commerce..........$2000 à 2.02
Taxe............$40.40

199—HAUSSER, J. L.—187 Gravier et 18 Passage de la Bourse.
Marchandises ou stock de commerce..........$2000 à 2.02 $40.40
Marchandises ou stock de commerce..........$800 à 2.02 $16.16
Argent en possession..........$50 à 2.02 1.01
Taxe............$57.57

179—HAMILTON, C. H.—140 rue Commune.
Marchandises ou stock de commerce.....$1500 à 2.02 Taxe $30.30

808—KORNHOLZ, F. J.—142 rue Gravier.
Marchandises ou stock de commerce.....$1000 à 2.02 Taxe $20.40

130.—LAFITTE, C.—234 rue du Canal.
Meubles $1,500 à 2.02.
Taxe............$30 30

911—MARTINEZ, L. B., Agt.—57 rue de Chartres, et 141 rue Royale.
Chevaux, $300.
Véhicules, $200.
Mdises ou stock de commerce, $6,000 à 2.02............$121 20
Mdises ou stock de commerce, $500............10 10
Argent en possession $550............11 11
Taxe............$142 41

755—NEW ORLEANS COMMERCIAL AND TRAVELERS CLUB—4 rue Carondelet et 3 rue S. Remparts.
Meubles $1,000 à 2 02.
Taxe............$20 20

435.—PATTERSON & RAY.—114 rue Camp.
Marchandises ou stock de commerce..........$500 à 2.02 $10.10
Machine et toute force motrice..........2500 à 2.02 $50.50
Taxe............$60.60

112.—PETERS, EDWARD H.—57 rue Royale.
Marchandises ou stock de commerce..........$1500 à 2.02
Taxe............$30.30

343.—ROSE, IRMA—19 rue Bassin.
Meubles..........$3500 à 2.02 $70.70
Statuettes, Peintures, etc..........$100 à 2.02 2.02
Taxe............$72.72

84—STORK & MENNE—25 rue Poydras.
Chevaux, vaches, etc., $75............$1 51
Véhicules, $50............1 01
Marchandises ou stock de commerce, $1,000............20 20
Argent, crédit, billets à recevoir, $250............5 05
Taxe............$27 77

301—SIETES, FRANK—4 rue Carondelet, et coin Poydras et Camp.
Marchandises ou stock de commerce, $1,000 à 2.02. Taxe............$20 20

129—FERRISON, T. E.—59 rue Baronne.
Machines et toutes forces motrices..........$1000 à 2.02
Taxe............$20.20

189—YAHLMAN, J.—98 1/2 rue Baronne.
Marchandises ou stock de commerce..........$1000 à 2.02
Taxe............$20.20

Au jour fixé ci-dessus pour la vente, je vendrai telles parties de chacune des propriétés ci-dessus que me désignera chacun des débiteurs, et dans le cas où le dit débiteur ne désignera pas une somme suffisante de propriété, je vendrai tout de suite, et sans autre délai, la plus faible partie de la dite propriété spécifiée du dit débiteur à un acquéreur quelconque, pour le montant des taxes, de l'intérêt et des dépens dus par le dit débiteur. La vente se fera sans estimation, au comptant, contre monnaie légale des Etats-Unis.

J. N. HARDY, Trésorier.

3 nov—3 6 13 14

MONITION.

ETAT DE LA LOUISIANE

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 33,784—Division B.

Dans l'affaire de Charles Weiss, demandant une monition.

ATTENDU que Charles Weiss a, le 10 juillet 1880, par un acte pardevant Ernest Commagere, notaire public en cette ville, acheté de P. G. Schreiber, Mme Pauline Schreiber, femme de Martin Milhas, Mary Elizabeth Schreiber, femme de F. J. Dorsey, Mary Schreiber, John Schreiber, Louisiana Schreiber et Louis E. Schreiber, la propriété décrite ci-après.

Laquelle vente est en confirmation de l'adjudication faite au dit Charles Weiss à l'enchère publique le 26 juin 1880 par N. J. Hoey, encanteur de cette ville, à la suite d'un jugement rendu par la dernière Deuxième Cour de district judiciaire pour les sixième et septième districts municipaux de la Nlle-Orléans pour un partage, le 22 avril 1880 et signé le 3 mai 1880, dans l'affaire de Peter G. Schreiber vs Mme M. J. Schreiber, tutrice naturelle, et autres, No 2,118 du Dossier de la dite Cour, et attendu que le dit Charles Weiss a demandé à cette Cour une Monition en annonce conformément aux sections 2,370, 2371, 2372 et 2373 de l'Acte No 90 approuvé le 10 mars 1870 et connu communément comme "Un Acte pour la révision des statuts d'un caractère général."

Par conséquent qu'il soit maintenant connu et que toutes les personnes intéressées dans l'affaire sont citées et ordonnées au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, qui peuvent établir un droit quelconque titre ou réclamation à la propriété décrite ci-après, par suite d'une informalité quelconque dans l'ordre, le décret ou le jugement de la cour et auxquels la vente dans il est question ci-dessus ont été faits ou toute irrégularité ou illégalité dans les estimations et annonces dans le temps ou le mode de vente, ou pour toute autre défectuosité, de faire connaître dans les trente jours à partir de la date que cette monition a été insérée pour la première fois dans les journaux publics, pourquoi la vente ainsi faite ne serait pas confirmée et homologuée.

La dite propriété a été vendue dans l'affaire dont le numéro et le titre sont donnés ci-dessus à laquelle vente le dit Charles Weiss est devenu l'acquéreur au prix et pour la somme de mille huit cent cinquante piastres ($1,850 00) comptant.

Description de la Propriété.

Deux lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Faubourg St-Joseph, dans le Sixième District de cette ville dans l'îlet désigné par le numéro Quatorze sur le vieux plan du dit faubourg, actuellement désigné par le numéro 269, sur le nouveau plan, dressé par H. C. Brown, arpenteur, borné par les rues Camp, Peniston, Chestnut et Général Taylor; les dits lots sont désignés par les numéros Onze et Douze, d'après un plan de Pasquelte Ciampes, daté le 20 novembre 1863 et déposé au bureau de Hugh Madden, ex-notaire en cette ville; les dits lots sont contigus l'un à l'autre et mesurent chacun trente deux pieds de face à la rue du Camp sur cent quinze pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Le lot No Onze forme l'encoignure des rues Camp et Général Taylor.

Nouvelle-Orléans, 18 septembre 1891.

(Signé) FRED D. KING, Juge.
(Signé) E. A. LUMINAIS, Greffier.

Une copie exacte, bureau du greffier, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Nouvelle-Orléans, 18 septembre 1891.

Une copie exacte.

JAS D. RANKIN, Député Greffier.

21 sept—

SOARDS'

1891 NEW ORLEANS

City Directory

Est maintenant en circulation et reconnu comme étant le meilleur Directory de cette ville qui ait jamais été **publié**. Une aide de la plus **grande valeur** pour les **négociants**. **Envoyez en chercher immédiatement.**

City Directory (Directory de la ville) prix	$6 00
Livre Bleu (2me édition)	3 00
Directory Commercial (forme pamphlet)	1 00
Mappe de la ville (lithographiée en 3 couleurs)	50

N'importe lequel des livres mentionnés ci-dessus est envoyé par express ou par la malle dans toutes les parties des Etats-Unis après avoir reçu le montant du livre demandé.

L. SOARDS, Editeur,
5 Commercial Place.

20 fév—

SIGNAUX D'INCENDIE.

5 Harmonie et Tchoupitoulas.
6 Washington et Chippewa.
7 Marché de la rue Nouvelle.
8 Carondelet et Huitième.
9 Prytanée et Neuvième.
12 Magnolia et Washington.
13 Sixième et St-Denis.
14 Poste de la Cie de Pompe No 22.
15 Poste de la Cie de Pompe No 23.
16 Poste H. et L. Co. No 1, Jackson.
17 Constance et Première.
18 Magasins et St-André.
19 Ste-Marie et Tchoupitoulas.
21 St-Charles et Première.
23 Dryades et St-André.
24 Marché Keller.
25 Jackson et Colisée.
26 Jackson et Liberté.
27 Deuxième et Dryades.
28 Jackson et Laurel.
29 Levée, Orange et Richard.
31 Henderson et Peters.
32 Poste de la Cie de Pompe No 12, Tchoupitoulas.
33 Thalie et Levée.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1, Hunter.
35 Chippewa et St-James.
36 Station de Police du 2ème Precinct.
37 Race et Magasine.
38 Melpomène et Camp.
39 Richard et Annonciation.
41 Station des Ecuries, St-Charles.
42 Marché Dryades, Melpomène.
43 Franklin et Erato.
45 Camp et Calliope.
46 Poste de la Cie de Pompe No 6.
47 Calliope et Front.
48 Peters et St-Joseph.
51 Constance et Erato.
52 Camp et St-Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 18, Calliope.
54 Remparts et Delord.
56 Calliope et Freret.
57 Magnolia et Erato.
58 Julie et St-Charles.
61 Terpsichore et Franklin.
62 Pied de la rue Lafayette.
63 Camp et Poydras.
65 Julie et Commerce.
71 Pied de la rue Julie, Dépôt du L. & N. R. R.
72 Canal et Levée.
73 Magazine et Girod.
74 Natchez et Tchoupitoulas.
75 Hôtel de Ville.
81 Canal et Camp.
82 Girod et Baronne.
83 Poste de la Cie de Pompe No 13, rue Perdido.
84 Carondelet et Commune.
121 Remparts et Canal.
123 Remparts et Poydras.
124 Poste de la Cie de Pompe No 14, rue Commune.
125 Workhouse, rue Girod.
126 Claiborne et Poydras.
127 Commune et Rocheblave.
128 Miro et Lafayette.
134 Poydras et Freret.
141 Bienville et Vieille-Levée.
142 St-Louis et Royale.
143 Poste de la Cie de Pompe No 7, Dauphine.
145 Bourgogne et Toulouse.
146 Poste H. & L. Co. No 4, Bassin.
151 Canal et Robertson.
152 Bienville et Johnson.
153 Derbigny et Bienville.
154 Station des cars, rue du Canal.
156 Prieur et St-Louis.
214 Vieille-Levée et St-Philippe.
215 Station de Police, Place Jackson
216 Hôpital et Dauphine.
217 Poste de la Cie de Pompe No 10, Dumaine.
231 Tremé et Esplanade.
232 Remparts et Esplanade.
234 Tremé et Ursulines.
235 Poste de la Cie de Pompe No 21, Claiborne.
236 Chemin du Bayou et Claiborne.
237 Station de Police, Prison de Paroisse.
241 Poste de la Cie de Pompe No 3, Esplanade.
242 Ste-Anne et Miro.
243 Manufacture de Stern, Français.
245 Pont du Bayou et Esplanade.
247 Chemin du Bayou et Dorgenois.
252 Marigny et North Peters.
253 Poste de la Cie de Pompe No 9, Esplanade.
312 Station de Police, Champs-Elysées.
313 Bagatelle et Esplanade.
314 Bons-Enfants et St-Antoine.
315 Bons-Enfants et Champs-Elysées.
316 Claiborne et St-Bernard.
317 Lapeyrouse et Miro.
412 Laharpe et White.
413 Remparts et Espagne.
414 Poëte et Urquhart.
415 Mandeville et Claiborne.
416 St-Antoine et Claiborne.
513 Presse à Coton et Levée.
514 Marché Washington.
515 Louisa et Remparts.
612 Poste de la Cie de Pompe No 24, rue Dauphine.
613 Dauphine et Indépendance.
614 Station des cars, Pologne.
615 Casernes des Etats-Unis.
616 Royale et Dauphine.

VENTES A L'ENCAN.

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

UNE MAISON DE RESIDENCE ELEGANTE

S'Elevant sur un Beau Terrain,

No 525 Avenue St-Charles,

—ENTRE LES RUES—

JOSEPHINE ET JACKSON,

Dans le Voisinage des Belles Demeures

—DE—

MM. Howard, Mehle, Farrar, Preston, Whitney et Autres.

Succession de J. B. Solari.

No 29,186—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

VENTE A L'ENCAN.

PAR JOHN H. O'CONNOR, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 28 novembre 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, siégeant à la place de l'Hon. Francis A. Monroe, juge de la dite Cour, Division C en congé; ordre daté et signé dans la susdite affaire il sera vendu à l'encan, la propriété ci-après décrite, savoir:

La maison de résidence de choix à deux étages No 525 avenue St-Charles, entre les rues Joséphine et Jackson, dans le Quatrième District, carré d'îlet borné par les rues St-Charles, Carondelet, Jackson et Joséphine. Les terrains sont désignés par les Nos 4 et 5 et mesurent comme suit:

Le terrain No 4 mesure 33 pieds de façade rue St-Charles, sur 127 pieds 10 pouces, 5 lignes de profondeur, entre lignes parallèles; et 38 pieds de largeur à l'arrière.

Le lot No 5 est contigu au No 4 et mesure 33 pieds de face à la rue St-Charles, sur 145 pieds 5 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne vers la rue Joséphine, 31 pieds 11 pouces de large dans le fond, et une profondeur sur l'autre ligne de côté de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes, auquel endroit la ligne court 1 pied 1 pouce vers la rue Joséphine et s'étend à une autre profondeur de 17 pieds 4 pouces et 7 lignes.

La résidence est retirée de la rue et des deux lignes du lot, les terrains ont un jardin et une pelouse; la maison a un intérieur élégant, fini et admirablement disposé pour le confort et les besoins d'une grande famille.

Le site est un des mieux améliorés et des plus attrayants sur l'avenue.

Il faut une carte de l'encanteur pour visiter l'endroit.

Conditions de la vente.—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, et la balance à un, deux ou trois ans de crédit en billets de coupons égaux portant 8 pour cent d'intérêt de la date jusqu'à paiement, garantis par hypothèque et lien du vendeur et privilège sur la propriété, avec toutes les clauses usuelles de 5 pour cent pour frais d'honoraires d'avocat en cas de procès, et l'assurance sur la bâtisse et les améliorations et transfert des polices et des taxes mentionnées et décrites pour le montant des paiements différés. L'acquéreur déposera dix pour cent du prix d'achat comptant au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant F. B. Tilet, notaire.

25 oct—25—nov 1 8 15 22 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

EXCELLENT PLACEMENT

—DANS DES—

Propriétés Foncières Améliorées.

—LA—

Rangée de double corps de logis à deux étages.

Nos 8, 10, 12 et 14 rue Annonciation.

—ET—

Nos 243, 245, 247 et 249 rue Tchoupitoulas,

Entre les rues Delord et Poeyfarré.

A L'ENCAN.

Succession de Andrew J. Dunn.

No 30,611—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

PAR JOHN H. O'CONNOR, Encanteur—Bureau, No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 21 novembre 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division B, siégeant à la place de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la dite Cour, Division C, actuellement absent en congé, daté et signé dans l'affaire ci-dessus le 16 octobre 1891, il sera vendu à l'encan, la propriété ci-après décrite à savoir—

La Rangée de bâtisses à deux étages, coin des rues **Delord, Tchoupitoulas**, et **Annonciation** dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Annonciation, Tchoupitoulas, Delord et Poeyfarré. Le terrain est composé de deux lots, Nos 1 et 2 et mesure comme suit. Le lot No 1 mesure 64 pieds 7 pouces de face à la rue Annonciation 70 pieds 2 pouces rue Tchoupitoulas, 47 pieds 10 pouces et 7 lignes sur la ligne le divisant du lot No 2 et 21 pieds 8 pouces et 4 lignes sur la ligne de côté opposée. Le lot No 2 mesure 26 pieds de face à la rue Annonciation, 24 pieds et 3 pouces à la rue Tchoupitoulas, 47 pieds 10 pouces et 7 lignes sur la ligne le divisant du lot No 1 et 56 pieds 6 pouces et 2 lignes sur la ligne le divisant du lot No 3, le tout étant plus ou moins.

La propriété est dans un voisinage bien amélioré, près du marché Ste-Marie, du Magnolia Cotton Mills et la Louisiana Rice & Corn Mill. Accessible à plusieurs lignes de chemins de fer.

Conditions de la vente.—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, et la balance, s'il y en a, à un crédit de un et deux ans, avec intérêt de 8 pour cent par an de la date de la vente, garanti par hypothèque et lien du vendeur et toutes les clauses de garantie usuelles. L'acquéreur déposera 10 pour cent comptant au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant J. B. Ward, Esq., notaire public, No 61 rue du Camp.

18 Oct—18 25—nov 1 8 15 21

WHITNEY NATIONAL BANK

OF NEW ORLEANS.

Etat de situation semestriel, 31 décembre 1890.

ACTIF.

Prêts et escomptes	$2,195,649 76
Sortirages	1,768 75
Bons des Etats-Unis, valeur au pair	600,000 00
Prime sur les bons aux cita	110,000 00
Autres actions	100 00
Meubles et installations	3,067 00
Fonds de rédemption cinq pour cent	18,000 00
Prêts sur demande 276,851 03	
Echange 301,050 58	
Comptant y compris des chèques sur d'autres banques 1,324,07	56—1,961,965 44
Total	$4,890,470 95

PASSIF

Capital action	$400,000 00
Fonds de surplus (maintenant augmenté à $25,000)	300,000 00
Profits indivis	28 500 00
Dividendes non payés	16,400 00
Circulation	360,000 00
Dépôts $2,950,781 16	
Dus par des banques et banquiers 839,789 79	—3,790,570 86
	$4,890,470 95

JAMES T. HAYDEN, Président.
PEARL WIGHT, Vice-Président.
J. M. PAGAUD, JR., Caissier.

2 janv—1f

Etat de Situation Semestriel

DE LA

UNION NATIONAL BANK,

clôture des affaires, le 31 décembre, 1890

ACTIF.

Prêts et escomptes	$1,039,609 99
Bons des Etats-Unis pour garantir la circulation	50,000 00
Bons à primes de la Nlle-Orléans et autres bons et actions.... $345,690 10	
Primes sur bons des E.-Unis.... 11,000 00—	336,690 10
Meubles et installations	3,000 00
Change à vue sur New York.... $211,430 81	
Dû par des banques et banquiers.... 54,779 08—	266,209 89
Monnaie courante et espèces.. $196 918 55	
Chèques pour le Comptoir d'Echange.... 379,787 91—	576,706 46
Fonds 5 pour cent avec le Trésorier des Etats-Unis	2,250 00
	$2,294,466 44

PASSIF.

Capital-actions payé	$500,000 00
Fonds de surplus	125,000 00
Profits non divisés	37,164 67
Dividende payable le 1er janv	20,000 00
Dividendes non réclamés	4,191 51
Réservé pour deux années de taxes non payées	27,600 00
Dépôts individuels.... $1,120,950 06	
Dû à des banques et banquiers étrangers.... 405,135 20—	1,536,120 26
Circulation	45,000 00
	$2,294,466 44

CARL KOHN, Président.
S. CHALARON, Caissier.

2 jan—

THE NEW-ORLEANS BEE,

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3; six months, $1.50; three months, 75c.

VENTES A L'ENCAN.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence confortable à deux étages.

Avec de grands terrains bien entretenus.

No 126 rue Sixième, entre Constance et Laurel.

Succession de Mme Gertrude Kraemer.

No 33,703 Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, No 177 rue Commune—SAMEDI, 14 novembre 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable F. D. King, juge de la Cour Civile de District Division B, pour la paroisse d'Orléans, daté le 6 octobre 1891, et rendu dans la succession ci-dessus.

La confortable résidence en bois à deux étages, No 126 rue Sixième, bâtie retirée du trottoir, ayant double galerie sur le devant, et 8 chambres dans la bâtisse principale, et 2 chambres détachées à l'arrière, auvent, citerne, etc. Les terres sont spacieuses, bien pavées, et plantées d'arbres fruitiers et d'arbres donnant de l'ombrage, tonnelle à vigne, roses et fleurs. Mesurent comme suit, à savoir—

1° **Un certain lot de terre** situé dans le Quatrième District de cette ville et dans l'îlet borné par les rues Sixième, Septième, Laurel et Constance, désigné par le No 6, sur un plan dressé par A. S. Phelps, voyer, daté du 29 janvier 1840, et déposé pour référence au bureau de H. B. Cenas, alors notaire en cette ville; le dit lot mesure 33 pieds 4 pouces de face à la rue Sixième sur 127 pieds 10 pouces de profondeur entre lignes parallèles; ainsi que

2° **Un autre morceau de terre** dans le même district et îlet et adjacent à la propriété ci-dessus décrite, étant l'arrière portion du lot original No 7 du dit carré d'îlet, conformément à un croquis dessiné par A. De Armas, voyer, daté le 18 août 1882, et annexé à un acte passé pardevant W. H. Seymour, notaire, le 21 juillet 1883, la dite portion de terre est désignée par la lettre C, et mesure 38 pieds 11 pouces et 4 lignes de face à la rue Sixième, la même largeur dans le fond, sur une profondeur de 50 pieds 9 pouces et 4 lignes. Dans un voisinage tranquille et attrayant, accessible aux marchés et aux lignes de chars.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devra faire le dépôt usuel de 10 pour cent comptant pour lier la vente.

Acte de vente pardevant W. H. Seymour, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

10 oct—10 17 24 31—nov 7 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

MAGASIN IMPORTANT

—ET—

Propriété de Résidence,

Encoignure du Chemin du Bayou et de la rue Robertson, et le Cottage Double Avantageux y Attenant.

Succession de Giovanni Maestri.

No 33 800—Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur.—Bureau 177 rue Commune—SAMEDI, 28 novembre 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, pour la paroisse d'Orléans, en date du 21 octobre 1891, et rendu dans la succession ci-dessus—

1° **Le magasin et propriété de résidence magnifiquement** situé, coin sud-ouest du Chemin du Bayou et de la rue Robertson, dans l'îlet autrement borné par les rues Claiborne et Ursulines, 2ème district de cette ville, ayant un auvent sur la façade et contenant un magasin divisé en deux compartiments. Attachée au magasin est une bâtisse à deux étages contenant 4 chambres, remises et entrepôt, citerne, etc.

Le lot mesure, en mesure américaine, 16 pieds 7 pouces et 4 lignes en face au Chemin du Bayou, sur 96 pieds de profondeur et façade à la rue Robertson, et 34 pieds 2 pouces de large sur l'arrière ligne, allant parallèlement avec la rue Ursulines. L'autre ligne de bornage touchant la propriété deuxièmement décrite mesure, premièrement, 42 pieds de profondeur sur une ligne presque parallèle à la rue Robertson et allant du Chemin du Bayou à un point où le dit lot a une largeur de 15 pieds 7 pouces et 4 lignes, de là s'ouvrant, mesurant 57 pieds 8 pouces de profondeur sur une ligne oblique, qui touche le point extrême de la ligne d'arrière ci-dessus décrite. Le tout conformément à une esquisse faite par J. A. D'Hémécourt, député voyer, et annexé à un acte passé le 30 novembre 1855, pardevant A. de Armas, ci-devant notaire en cette ville.

2° **Le cottage double et dépendances**, No 264 Chemin du Bayou, dans le même district et îlet, et attenant à la propriété ci-dessus décrite, bâti retiré du trottoir, et contenant quatre chambres et deux cabinets dans la bâtisse principale et deux chambres dans la cuisine détachée, vaste hangar pouvant servir d'entrepôt, écurie, cour bien carrelée, deux citernes, puits, etc. Le lot mesure 15 pieds 4 pouces 1 ligne de face au Chemin du Bayou, (à une distance de 16 pieds 7 pouces 4 lignes de l'encoignure du Chemin du Bayou et de la rue Robertson) sur une profondeur du côté vers la rue Claiborne, de 130 pieds 5 pouces sur une ligne courant obliquement vers la dite rue Claiborne, sur le côté le plus près de la rue Robertson, le dit lot mesure—premièrement, 42 pieds presque parallèles à la rue Robertson; ensuite courant parallèlement avec la ligne de profondeur opposée, mesurant 92 pieds 9 pouces 7 lignes, jusqu'à ce qu'il rencontre la ligne du fond, qui a une largeur de 32 pieds 6 pouces 1 ligne. Le tout d'après un plan de A. De Armas voyer, daté le 3 janvier 1861 et déposé en l'étude de O. Drouet, anciennement notaire en cette ville.

Ces propriétés sont bien situées dans un voisinage attrayant, entouré de jolis "homes", à proximité des lignes de chemins de fer des rues Claiborne, Esplanade et Ursulines, convenable pour le commerce ou comme placement d'un bon rapport.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance, s'il y a, à un crédit de un et deux ans et pour billets garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an et toutes les clauses de sécurité; un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis pour lier la vente.

Actes de vente pardevant N. B. Charbonnet, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

24 oct—24 31—nov 7 14 21 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Double d'un bon Rapport

Nos 12 et 12 1/2 Avenue St-Bernard,

Entre les rues St-Claude et Marais.

Immédiatement au-dessous de l'Avenue de l'Esplanade.

Succession de Bernard Zerwes.

No 33,629—Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo G. Friedrichs, Encanteur—SAMEDI, 21 novembre 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, pour la paroisse d'Orléans, siégeant à la place de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la dite Cour, Division C, maintenant absent en congé, en date du 16 octobre 1891, et rendu dans la susdite succession, la propriété ci-après décrite à savoir:

Le cottage double en bois bien situé et d'un bon rapport, Nos 12 et 12 1/2 avenue St-Bernard, contenant six chambres dans la bâtisse principale et quatre chambres dans une bâtisse détachée à deux étages, ayant une allée de côté, cours nouvellement pavées, citernes, etc, à chaque corps de logis. Le terrain est désigné par le No 1 dans l'îlet No 4, borné par l'avenue St-Bernard et les rues Columbus, St-Claude et Marais, d'après un plan annexé à un acte passé pardevant C. N. Foulon, anciennement notaire, le 16 juillet 1849 et mesure 31 pieds 11 pouces 6 lignes face à l'avenue St-Bernard, sur 78 pieds 8 pouces 3 lignes de profondeur sur un côté et 69 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur sur l'autre côté, et est borné à l'arrière par le lot No 4 d'après le susdit plan. Dans un district populeux et tranquille, à proximité des marchés et des lignes de chars, cette propriété est toujours louée et rapporte maintenant $40 par mois.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devra faire un dépôt de 20 pour cent sur le prix d'achat pour lier la vente.

Acte de vente pardevant J. D. Taylor, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

17 oct—17 24 31 nov 7 14 21

PAR J. V. GOURDAIN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un îlet de terre de valeur amélioré, sur le Chemin de Gentilly, en face l'entrée principale du Fair Grounds, et à deux blocs de la station des chars du Orleans R. R.

Succession de Eulalie Fer, femme décédée de P. Lapeyrade.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A. No 31,620.

PAR J. V. GOURDAIN, encanteur, Bureau No 87 rue Bienville—SAMEDI, 28 novembre 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 20 octobre 1891, il sera vendu à l'encan, pour le compte de la dite succession, la propriété décrite ci-après, à savoir—

Un certain îlet de terre dans le 3me District de la ville, borné par le Chemin de Gentilly, les rues Aubry, Dabadie et Clay, mesurant 352 pieds 9 pouces de face au Chemin de Gentilly, 316 pieds 4 lignes de face à la rue Aubry, 316 pieds 11 pouces de face à la rue Clay, et 45 pieds 4 pouces 3 lignes de face à la rue Dabadie, le tout plus ou moins.

Ensemble avec une maison en bois à un étage recouverte en ardoises, ayant en tout 2 galeries et 6 chambres. Dans le fond une grande écurie avec mangeoires pour 40 vaches, chambre pour provision, etc. Aussi une citerne, puits, hangar, poulailler, plusieurs beaux orangers sur le terrain qui est entièrement entouré.

Termes et conditions.—Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a, à un et deux ans de crédit, en billets de l'acquéreur, portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'à paiement, garantie par lien du vendeur et hypothèque spéciale sur la dite propriété, avec toutes les clauses de garantie usuelles; l'acquéreur fera un dépôt de 10 0/0 comptant sur les lieux, au-dessus du prix de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Martin Voorhies, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

24 oct—24 31—nov 7 14 21 28

ETAT DE SITUATION

—DE LA—

BANQUE DU PEUPLE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLÉANS,

A la clôture des affaires, mardi soir, 30 juin 1891.

Comptant	$702,743 65
Change	31,785 82
Prêts sur demande et escomptes	1,594,305 50
Actions	28,592 50
Propriétés foncières	89,858 00
Total	$2,448,114 97
Fonds-capital	$300,000 00
Profits non divisés	249,168 97
Dépôts individuels	1,904,859 00
Dividendes non payés	2,886 00
Total	$2,448,114 97

Moi, A. S. BRAUD, Caissier de la Banque ci-dessus nommée, jure solennellement que l'exposé qui précède est correct, au mieux de ma connaissance et de ma croyance.

A. S. BRAUD, Caissier.

Assermenté et signé pardevant moi, à la Nouvelle-Orléans, ce 30 juin 1891.

(Signé) ANT. DORIOCOURT, Notaire.

1er Juil—

VENTES A L'ENCAN.

PAR EUSTIS, PAUL & CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un bien de campagne de valeur.

La Ferme Hoquevert.

A Ocean Spring, Mississipi.

No 32,558.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

PAR EUSTIS, PAUL & CURTIS—Albert Paul, Encanteur—Bureau, No 159 rue Commune.—Le MERCREDI, 25 novembre 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, au rez-de-chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier, Nouvelle-Orléans, Louisiane, en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E, siégeant à la place de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la dite Cour, Division D, daté le 15 septembre 1891, dans l'affaire de la succession de Louis Boquevert, il sera vendu à l'encan, cette propriété de valeur et productive connue comme le "Boquevert Place", près de Ocean Springs, Mississipi, anciennement connu comme le "Bradford Landing", sur le Old Fort Bayou, comprenant toute cette étendue, ce morceau ou portion de terre situé, se trouvant et étant dans le comté Jackson et l'Etat de Mississippi et particulièrement décrite comme suit: Le south east quarter du north east quarter de la section dix-huit, circonscription 7, rang 8, ouest.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Conditions—Comptant.

Actes de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant R. H. Downing notaire.

L'acquéreur assumera les taxes de 1891 en dessus du prix d'adjudication et un dépôt de 10 pour cent sera exigé au moment de l'adjudication pour lier la vente.

24 oct—24 31—7 14 21 25 nov

PAR JAS P. GUINAULT.

Bâtisse à étage avec écurie, rue Génois, entre les rues Commune et Gravier.

Une portion de terre située dans la paroisse St-Tammany.

Succession de Madame Pauline Jacquet, épouse de Joseph Estrade—No 33,349.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau No 60 rue Bienville—SAMEDI, 14 novembre 1891, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles, Nos 72 et 74, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 12 octobre 1891, les propriétés suivantes, savoir:

1° Trois lots de terre situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet No 715, borné par les rues Génois, Gravier, Commune et Télémachus, désignés par les Nos 9, 10 et 11, mesurant ensemble 90 pieds de face à la rue Génois, sur 144 pieds de profondeur. Ensemble une bâtisse à étage ayant corridor au centre, et quatre chambres, écurie, jardin, lieux d'aisance, citerne, etc., etc.

2° Une portion de terre située dans la paroisse St-Tammany, Etat de la Louisiane, contenant 161 93/100 d'acres de terre étant à l'Est 1/2 de N. E. 1/4 Section 19, O. 1/4 de N. O. 1/4, section 20, Township 8, 13 Est.

Cette terre se trouve à une distance de 4 milles de la ville de Slidell et près du Post Martin.

Le East La. Railroad allant à Mandeville qui n'est pas encore achevé, mais qui le sera bientôt, traverse la propriété.

Le tout d'après plans qui seront exposés à la Bourse.

Conditions—Comptant.

Actes de vente pardevant Geo. W. Dearing, Jr, notaire.

13 oct—13 17 24 31—nov 7 14

Deux jolis Cottages doubles, à l'encoignure des rues Union et Bourgogne, Nos 486 et 488 rue Bourgogne. Un grand terrain formant l'encoignure des rues Marais et Annette.

Maison à étage rue des Marais, No 119.

Une grande sommellerie à étage rue Marigny, No 16 et 18, près du fleuve et à proximité des dépôts des chemins de fer, magnifique emplacement.

Succession de Auguste Villermain.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dossier No 33,746—Division D.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau No 60 rue Bienville—SAMEDI, 14 novembre 1891, il sera vendu à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles, Nos 72 et 74—En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 9 octobre 1891.

Les propriétés suivantes à savoir—

1° Deux lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Bourgogne, Dauphine, Union et Bourbon et mesurant, à savoir. Un des susdits lots forme l'encoignure des rues Union et Bourgogne et a 31 pieds 4 lignes de face à la rue Bourgogne, sur 63 pieds 11 pouces et 3 lignes de profondeur et face à la rue Union.

2° Et l'autre lot a 32 pieds 10 pouces 7 lignes de face à la rue Bourgogne sur 63 pieds 11 pouces d'ignes de profondeur. Le tout plus ou moins. Sur chaque lot se trouve un joli cottage double divisé en deux corps de logis et contenant chacun huit chambres, citerne, lieux d'aisances, etc., etc.

Le tout couvert en ardoises.

3° Un autre lot de terre avec toutes les améliorations qui en dépendent, (à l'exception de l'église qui appartient au locataire) situé dans le même District dans l'îlet compris entre les rues Annette, St Antoine, Marais et Urquhart. Lequel lot de terre forme l'encoignure des rues Annette et Marais et mesure 42 pieds 7 pouces 4 lignes de face à la rue des Marais sur 123 pieds 7 pouces 4 lignes de profondeur et face à la rue Annette.

4° Un certain lot de terre situé dans le même District, dans l'îlet compris entre les rues Marais, Urquhart, Marigny et Mandeville, mesurant, mesure américaine, 30 pieds de face à la rue des Marais, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 61 pieds. Ensemble une maison à étage ayant plusieurs chambres, cuisine, citerne, lieu d'aisance, etc. etc.

5° Trois lots de terre situés dans le même District, désignés par les Nos 3, 4 et 5, dans l'îlet renfermé par les rues Marigny, Champs Elysées, Decatur et North Peters, lesquels lots de terre sont contigus et mesurent ensemble 70 pieds 3 pouces de face à la rue Marigny sur 123 pieds 3 pouces 6 lignes de profondeur. Ensemble une grande bâtisse à étage à l'usage d'une sommellerie ayant été construite tout récemment et pourrait être utilisée avantageusement à quiconque entreprendrait ce genre d'affaire.

—Aussi—

Deux actions de New Orleans Insurance Association de $30 chacune d'après le certificat No 610.

Le tout conformément aux plans qui seront exposés à la Bourse.

Conditions—Pour les actions comptant, pour les propriétés un tiers ou davantage comptant, la balance à 1 et 2 ans de crédit en billets garantis par hypothèque, portant 8 pour cent d'intérêt par an de date, avec toutes les clauses pénales d'usage.

Les acquéreurs assumeront les taxes de l'année courante en sus du prix d'acquisition et feront un dépôt de 10 pour cent comptant sur le prix d'achat.

Actes de vente pardevant Abel Dreyfous, notaire.

11 oct—11 17 24 31—nov 7 14

Résidence à l'encoignure des rues Joséphine et Clara.

Succession de Veuve Agnès Clairin.

Cour Civile de District—Dossier No 30,742.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau No 60 rue Bienville—SAMEDI, 14 novembre 1891, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles Nos 72 et 74, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 8 octobre 1891, la propriété suivante, savoir—

Un lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet No 394, borné par les rues Clara, Joséphine, St André et Willow, mesurant 50 pieds de face à la rue Joséphine, sur une profondeur entre lignes parallèles, et faisant face à la rue Clara de 51 pieds et formant l'encoignure des rues Joséphine et Clara. Avec l'usage en commun d'une allée dans le fond de 8 pieds de large sur 22 pieds de long, donnant sur la rue Clara.

Ensemble une résidence couverte en ardoises, ayant quatre chambres, cuisine double aussi couverte en ardoises, citerne, lieux d'aisance, etc., etc. Le tout divisé en demi corps de logis.

Le tout conformément au plan qui sera exposé à la Bourse.

Conditions—Une moitié ou davantage comptant, la balance à un an de crédit en un billet portant hypothèque et huit pour cent d'intérêt par an de la date avec toutes les clauses pénales d'usage.

Acte de vente pardevant Jules Mounier, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Un dépôt de 10 pour cent comptant sera exigé de l'acquéreur sur le prix d'achat.

11 oct—11 17 24 31—nov 7 14

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE PARTAGE.

Le joli cottage simple pour résidence, No 174 rue du Quartier, entre St-Claude et Tremé.

J. H. Glass vs. E. A. Brandao, tuteur et als.

No 33,704—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau, No 10 rue Carondelet.—SAMEDI, 7 novembre 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 25 septembre 1891, affirmant les délibérations d'une assemblée de famille, enregistrée le 15 septembre 1891 par l'Hon. Fred D. King, juge de la dite Cour, Division "B," siégeant à la place de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite Cour, Division D, actuellement absent en congé, rendu dans la susdite affaire, la propriété ci-après décrite, savoir—

1° **Un lot de terre** situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Quartier, Chemin du Bayou, St-Claude et Tremé, mesurant 30 pieds 6 pouces de face à la rue du Quartier sur 76 pieds de profondeur plus ou moins, entre lignes parallèles. Etant composé de tous les lots Nos 1 et 2 sur une esquisse par E. Surgi, ingénieur, le 14 décembre 1882, d'après un acte pardevant A. Doriocourt, notaire, le 25 décembre 1882.

2° **Une autre portion de terre**, No 3 adjacent dans le fond au lot décrit ci-dessus, sur l'esquisse susdite et mesurant 35 pieds 2 pouces et 4 lignes sur la ligne du fond des lots 1 et 2, même mesure sur la ligne du fond sur 19 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un joli cottage simple en bois avec vaste entrée sur le côté, corridors, galerie, plusieurs appartements, et l'eau dans la cuisine, dépendances, etc., situé à proximité des chars, des églises et des écoles, dans un voisinage tranquille.

La maison n'est jamais restée vide.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à 1 et 2 ans, à l'option des acquéreurs; la portion de crédit devra être représentée par les billets de l'acquéreur garantis par hypothèque spéciale et lien du vendeur, portant intérêt à raison de 8 pour cent par an, de la date de la vente jusqu'à paiement, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets, et toutes les autres clauses de garantie dans les actes de vente; les améliorations seront tenues assurées pour le montant de la portion de crédit, et les polices d'assurance seront transférées au détenteur ou détenteurs des billets, et l'acquéreur paiera en outre de son adjudication, les taxes de 1891.

Dix pour cent du prix d'achat sera requis au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant F. J. Dreyfous, Esq., notaire public, aux frais des acquéreurs.

6 oct—6 10 17 24 31—nov 7

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER

ANNONCE JUDICIAIRE.

Terrains parfaitement situés

—DANS LE—

5me District, ci-devant Alger,

A proximité à la Brasserie d'Alger, nouvellement montée, près de la manufacture de glace d'Alger et tout près des chars de ville de Gretna et de la gare du chemin de fer de la Grand Isle, des Ecoles, etc., dans un quartier s'améliorant rapidement.

Succession d'Auguste F. Gardère.

No 971—26me Cour de District Judiciaire pour la paroisse de Jefferson.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 3 1/2 rue Carondelet—SAMEDI, 28 novembre 1891, à midi, il sera vendu à l'encan, à la **Bourse d'Encan St-Charles, au rez-de-chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St-Charles**, rue St-Charles, entre les rues Gravier et Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon Emile Rost, juge de la 26me Cour de District Judiciaire, en la paroisse de Jefferson, en date de 20 octobre 1891, dans la susdite affaire, la propriété ci-après décrite, savoir:

1° **Un certain terrain**, avec tous les passages, droits, privilèges, situé dans le cinquième district de cette ville, désigné comme le terrain entier dans le carré d'îlet No 155, qui est compris entre les rues **Newton, Homer, Monroe et Franklin**, mesurant 30 pieds de façade rue **Newton**, sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, mesure française.

2° **Un certain lot de terre** avec tous les droits et privilèges dans le 5me district de cette ville, désigné comme lot No 17, dans l'îlet No 150, qui est compris entre les rues Homer, Jackson, Monroe et Franklin, mesurant 30 pieds 1 pouce de face à la rue Homer sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles, au pied français.

3° **Un certain lot de terre**, avec tous les droits, voies et privilèges, situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné par le lot No 19 de l'îlet No 123, qui est compris entre les rues **Jackson, Market, Monroe** et **Franklin**, mesurant 30 pieds de face à la rue **Jackson**, sur une profondeur de 110 pieds, entre lignes parallèles, pied français.

Voir le plan à la Bourse.

Conditions—Comptant à l'adjudication.

Actes de vente pardevant Wm. H. Seymour, notaire, aux frais des acquéreurs.

24 oct—24 31—nov 7 14 21 28

ANNONCE JUDICIAIRE,

Joli Cottage,

No 71 rue North Franklin, entre Bienville et Conti.

Succession de Peter Arbanese, alias Pietro Arbanesi.

No 33,593—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau No 3 1/2 rue Carondelet—SAMEDI, 28 novembre 1891, à midi, à la Bourse St-Charles dans la Rotonde de l'Hôtel St Charles rue St-Charles entre Gravier et Commune, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable F. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, siégeant à la place de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la dite Cour, Division C, maintenant absent en congé, en date du 21 octobre 1891, pour le compte de la susdite succession, il sera vendu la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent situé dans le Deuxième district de cette ville, dans l'îlet désigné par le numéro municipal 130, borné par les rues Tremé, Conti, Franklin et Bienville. Le quel dit lot de terre figure comme lot No 3, sur un plan annexé à un acte passé pardevant W. J. Castell, ancien notaire, en date du 21me jour d'octobre 1870 et mesure 24 pieds 6 pouces et 1 ligne de face à la rue Franklin, sur une profondeur de 80 pieds entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en un joli cottage, connu par le numéro municipal 71 rue Nord Franklin, avec deux chambres, cuisine, cave, hangar, lieux d'aisances, etc., etc.

Conditions—Comptant à l'adjudication.

Acte de vente pardevant Charles J. Théard, notaire, aux frais de l'acquéreur.

24 oct—24 31—nov 7 14 21 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Beau Cottage élevé

—ET—

Grande Ecurie et autres dépendances,

Dans un îlet de terre à un îlet de la rue du Canal.

Succession de M. et Mme A. Mannessier.

No 33,790 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur—Bureau, No 3 1/2 rue Carondelet—SAMEDI, 21 novembre 1891 à midi il sera vendu à l'encan, à la **Bourse d'Encan St-Charles, au rez-de-chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St-Charles**, rue St-Charles entre les rues Gravier et Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, siégeant à la place de l'Hon Thos C. W. Ellis, juge de la dite Cour Division A actuellement en congé, daté le 14 octobre 1891, dans l'affaire ci-dessus, la propriété de valeur qui suit, savoir.

Un certain îlet de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges qui en appartiennent ou qui, en quelque sorte en dépendent, situé dans le Premier District de cette ville borné par les rues **Gasquet**, (anciennement Jackson), **Palmyre, Cortez et St-John**, et mesurant plus ou moins 319 pieds 9 pouces et 7 lignes de face à la rue **Gasquet**, 319 pieds 4 pouces et 7 lignes, plus ou moins, de face à la rue **Palmyre**, 319 pieds 7 pouces 4 lignes, plus ou moins, de face à la rue **Cortez**, et 319 pieds 7 pouces, plus ou moins, de face à la rue **St-John** ou **Scott**.

Les améliorations consistent en un joli cottage élevé à peu près dix pieds de terre, ayant six chambres, galerie sur le devant et l'arrière et dans le fond, couvert en ardoises. Il y a une grande écurie de trente-trois stalles, deux chambres, puits, etc., etc. La place n'est qu'à un îlet de la rue du Canal et accessible par de bons chemins. L'attention spéciale des laitiers est appelée sur la vente de cette belle propriété, étant la même propriété acquise par feu M. A. Mannessier par achat de A. S. Leclerc par acte passé le 27 juin 1883, pardevant A. Ducatel, notaire en cette ville, enregistré au bureau de l'enregistrement, livre 118 folio 175.

Conditions—Comptant à l'adjudication.

Le locataire a droit de garder possession de la propriété jusqu'au 1er mars 1892, moyennant $35 par mois et d'enlever une citerne et un hangar contenant huit stalles qui sont désignés sur le plan exhibé à la vente.

L'acte de vente pardevant John R. Léger, notaire, aux frais de l'acquéreur.

20 oct—20 24 31—nov 7 14 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

DE GRANDE VALEUR.

Propriété améliorée vis-à-vis la gare du chemin de fer de la Vallée du Mississipi.

No 311 rue Poydras entre Howard et Liberté.

Succession de Jean Pierre Brunet.

No 33,879.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur.—Bureau, No 3 1/2 rue Carondelet.—SAMEDI, 21 novembre 1891 à midi, il sera vendu, **Bourse d'Encan St-Charles, rez-de-chaussée de la Rotonde St-Charles**, rue St-Charles entre les rues Gravier et Commune, en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, siégeant à la place de l'Hon. Thos. C. W. Ellis, juge de la dite Cour, Division A, actuellement en congé, en date du 15 octobre 1891, pour le compte de la dite succession, la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, passages, servitudes, privilèges qui y appartiennent ou en quelque sorte en faisant partie, situé dans le faubourg Ste Marie, Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues **Poydras, Perdido, Howard** (ci-devant Girod) et **Liberté** (ci-devant St Paul), désigné comme le terrain numéro vingt trois du carré numéro trente-un, et mesurant, en pieds américains, 25 pieds 6 pouces de façade rue **Poydras**, sur 108 pieds 5 pouces et 3 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, le tout d'après un plan de L. H. Pilié, le 11ème jour d'avril 1842, et déposé comme le plan No 87 en l'étude de F. Grima, ancien notaire en cette ville. Les améliorations comprennent une bâtisse en bois à deux étages, vis-à-vis la gare du chemin de fer **Mississippi Valley**, laquelle bâtisse a deux chambres à chaque étage, une cuisine à deux étages y attenant, ayant 4 chambres et un cabinet, une bâtisse en bois à deux étages à l'arrière, ayant 3 chambres, citerne, gaz dans la bâtisse principale, water works, etc. etc., portant le numéro municipal 311 de la rue Poydras.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant Joseph Henry Ferret, notaire, aux frais de l'acquéreur.

17 oct—17 24 31—7 14 21 nov

PAR ONORATO & STUART.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIÉTÉ DE VALEUR

Dans le Sixième District.

La Résidence bien connue de B. Onorato.

COIN AVENUE ST-CHARLES ET LA RUE OCTAVIA.

Dans l'affaire de B. Onorato, interdit

No 31,862—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR ONORATO & STUART, Encanteurs—Chas D. Stuart, encanteur—SAMEDI, le 14 novembre 1891, à la Bourse des Encanteurs, à midi, en vertu d'un ordre de l'Hon. Thos C. W. Ellis, juge de la dite Cour, Division A, en date du 2 avril 1891, nous vendrons à l'encan la propriété ci-après décrite, savoir—

La propriété dans l'îlet borné par l'avenue St-Charles, l'avenue Peters, les rues Octavia et Jennet, ayant une façade sur l'avenue St-Charles de **140 pieds 7 lignes** sur **352 pieds 10 pouces de profondeur** sur la rue Octavia, **315 pieds 10 pouces et 3 lignes** sur la ligne la plus rapprochée de l'avenue Peters et **133 pieds** sur la ligne du fond.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance dans un ou deux ans, garanti par billets portant intérêts de 8 pour cent par an, à partir de la date du paiement jusqu'à parfait paiement, assuré par hypothèque spéciale et lien et privilège du vendeur sur la propriété vendue, l'acte portant toutes les sécurités et clauses usuelles, de 5 pour cent d'honoraire d'avocat pour en forcer la collection, les améliorations devant être tenues assurées et la police transférée, l'acquéreur devant payer en sus du prix d'adjudication les taxes dues et exigibles de 1891. Un dépôt comptant de 10 pour cent sera requis pour lier la vente.

Acte de vente pardevant W. Morgan Gurley, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Voir le plan à la Bourse. Des cartes d'admission peuvent être obtenues des encanteurs.

11 oct—11 13 17 24 31—nov 7 13 14

VENTES A L'ENCAN.

PAR HENRY STEEN & CO.

BOTTES ET SOULIERS

PAR HENRY STEEN & CIE, encanteurs—Il sera vendu aujourd'hui, VENDREDI 6 novembre 1891, à midi, dans leur salle d'encan, No 86 rue du Canal—

Un grand assortiment choisi de bottes et souliers reçus par les derniers arrivages des meilleures manufactures de la Nouvelle-Angleterre et Philadelphie, et adaptées pour le commerce de la ville et de la campagne.

6 nov—1f

L'ABEILLE

—DE LA—

Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN.

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

—LE—

SAMEDI MATIN

L'EDITION HEBDOMADAIRE,

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS

No 73 Rue de Chartres,

ENTRE CONTI ET BIENVILLE.

ABONNEMENTS:

EDITION QUOTIDIENNE.

UN AN	$12 00
SIX MOIS	6 00
TROIS MOIS	3 00
UN MOIS	1 00

EDITION HEBDOMADAIRE.

UN AN	$3 00
SIX MOIS	1 50
QUATRE MOIS	1 00
UN MOIS	25

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE,

Fondée le 1er septembre 1827, est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger;

Un Bulletin Maritime;

Une Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

73.....CHARTRES.....

L'Abeille de [illegible]

VENDREDI, 6

Mandeville.

Queen and [illegible]

Banque [illegible]

FEUIL[illegible]

No 31.

Deux

GRAND

CHARLES

FRERE